

# La Foulée des Vignerons du Castelas en mode festif ou sportif reste une course à pied

La France est un des rares pays à exiger un certificat médical attestant de la non-contre-indication à la pratique sportive, en l'occurrence la course à pied, y compris en compétition pour participer à une rencontre sportive avec classement. C'est-à-dire une compétition. Cette différence est de poids puisqu'elle est inscrite dans le règlement de la fédération française d'athlétisme. Un certificat valable un an, et non trois ans comme nous l'avons entendu sauf dans le cas d'un renouvellement de licence si la fédération concernée l'autorise.

En d'autres termes, un certificat médical pour la pratique de la course à pied n'est valable trois ans que dans le cas du renouvellement de la licence. En ce cas, le licencié répond à un questionnaire édité par la fédération qui, selon les réponses aux questions, renouvelle ou pas la licence. Faut-il maintenir ou non ce certificat médical que certains considèrent comme une formalité ou le supprimer? Une simplification qui irait dans le sens des organisateurs confrontés régulièrement à des certificats non conformes parce qu'ils ne comportent pas la mention y compris en compétition ou leur date de validité est dépassée... Pour Jean-Pierre Sobczak, médecin de la Foulée des Vignerons du Castelas, à Rochefort-du-Gard, avec les docteurs Omer et Tilloye, "ce certificat médical est avant tout une manière de faire prendre conscience aux pratiquants qu'une activité sportive doit se faire selon certaines règles. La visite médicale sert à faire le point sur son état de santé et voire



La Foulée des Vignerons du Castelas est une course festive. Nouveauté cette année, elle peut se faire en relais, pour partager la course en famille ou entre amis. / PHOTO V.S.

## LE PROGRAMME DU WEEK-END PRIMEURS

**Samedi 18 novembre - 10 à 18h :** cave des vigneron du Castelas, présentation et dégustation du Côtes du Rhône primeur et des millésimes de la cave, marché gourmand produits de terroir.  
**Dimanche 19 Novembre - 9 h :** courses enfants; **10 h :** Foulée des vigneron;

**10h15 :** balade raconte-moi Rochefort; **11h30 :** podium de la Foulée; **12h30 :** Chais de la cave, repas Pavé de Boeuf de l'Aubrac et son Aligot, accompagné du Côtes du Rhône primeurs (réservation ☎ 04 90 26 62 66, nombre de places limité).

*aller plus loin en cas de pathologie suspectée". En ligne de mire, le risque cardiovasculaire. Un certificat médical n'est donc pas anodin. "Les licenciés de la Fédération française de rugby à XV se voient d'ailleurs, depuis peu, dans l'obligation de passer un électrocardiogramme tous les trois ans, dès l'âge de 12 ans. Que l'on soit un sportif de haut niveau ou amateur, il est important de bien se connaître pour ne pas se mettre dans le rouge. C'est l'objet du certificat médical qui valide un état de santé global. Le sport de loisir doit rester du plaisir".*

Alors, si tous les moyens sont mis en œuvre pour que la Foulée des Vignerons du Castelas reste une course œnofestive fondée sur plaisir de courir ensemble, soyez zen. Quand on "tourne" sur 10 km entre 55' et 1h05', on n'est pas à une minute près. Surtout qu'il y en a pour tout le monde au buffet d'arrivée.

La Foulée des vigneron du Castelas, le dimanche 19 novembre, à Rochefort du Gard. Les inscriptions se font en ligne sur le site [KMS.fr](http://KMS.fr), par courrier en téléchargeant le bulletin d'inscription sur [lafouleedesvigneronsducastelas.com](http://lafouleedesvigneronsducastelas.com) ou en se rendant à la cave des vigneron du Castelas à Rochefort du Gard. Prix : 14€. La clôture des inscriptions en ligne est fixée au jeudi 16 novembre à minuit. Les inscriptions seront encore prises à la cave des vigneron du Castelas, dans la mesure des places disponibles, les vendredi 17 et samedi 18 novembre. Les bulletins d'inscription envoyés par courrier doivent parvenir à la cave des vigneron du Castelas au plus tard vendredi 17 novembre. Pas d'inscription le jour de la course!